

LA DECLARATION D'INTENTION

C'est le projet de votre mariage

LA CONSTRUCTION

1. *La liberté*

Dites comment vous vous sentez **LIBREMENT** engagés dans ce projet de vie et comment vous entendez le vivre en respectant l'indépendance de chacun.

2. *La fidélité*

Dites la façon dont vous vous engagez à être fidèles l'un à l'autre, et ce que la fidélité signifie concrètement pour vous. Comment la fidélité est-elle indispensable dans l'épanouissement de votre couple ?

3. *La fécondité*

Dites votre désir d'accueillir des enfants. Si l'enfant n'arrive pas, comment envisager une autre **FECONDITE** tournée vers les autres ?

4. *L'indissolubilité*

Comment vous engagez-vous l'un envers l'autre sans condition, pour toute la vie ?

5. Et Dieu dans tout ça ??

Puisque vous vous mariez à l'Eglise, dites enfin comment Dieu est présent dans votre amour.

Quelle place lui donnez-vous Cela peut-être l'occasion de remercier Dieu de vous être rencontrés et de lui confier votre amour et vos projets.

Dites aussi votre désir de transmettre l'amour de Dieu et du prochain à vos enfants, dans le baptême et le catéchisme.

QUELQUES CONSEILS

- * Prenez le temps d'échanger ensemble sur les 4 piliers, de confronter vos points de vue.
- * Rédigez chacun de votre côté votre projet de vie, vous pouvez aussi faire un texte commun.
- * Signez chaque déclaration, la vôtre et celle de votre fiancé(e), le prêtre les signera aussi.
- * Gardez en une photocopie que vous pourrez ressortir de temps en temps, pour voir où vous en êtes dans votre vie de couple par rapport à ce que vous vous étiez fixé ! Ou tout simplement la relire le jour de votre anniversaire de mariage !